

UNE NOUVELLE ESPÈCE D'AMPHIBIEN (GENRE HYLAMBATES
DE LA HAUTE-GUINÉE FRANÇAISE MATERIAUX DE LA MIS-
SION LAMOTTE AU MONT NIMBA EN 1942).

Par F. ANGEL.

Hylambates Yalense nov. sp.

Dents vomériennes en deux groupes, chacun d'eux étant un peu plus grand que l'ouverture des choanes. Langue cordiforme, bien échancrée en arrière. Largeur de la tête égale à la distance comprise entre le bout du museau et le bord postérieur du tympan. Museau plutôt pointu, vu d'au-dessus, débordant la lèvre inférieure, sa longueur égale au diamètre transversal de l'œil. Narine à égale distance de l'œil et du bout du museau. *Canthus rostralis* distinct, mais arrondi. Distance entre les narines égale à l'espace interorbitaire qui est de même largeur que la paupière supérieure. Tympan bien visible faisant les $3/5^e$ du diamètre de l'œil, séparé de celui-ci par le tiers de son propre diamètre. Doigts libres, à dilatation terminale de même largeur que l'avant-dernière phalange. Premier doigt plus long que le second qu'il dépasse de toute la longueur du disque terminal ; le second un peu plus long que le quatrième, le troisième de même longueur que le museau.

Tubercules sous-articulaires très saillants ; 2 tubercules carpiens. Orteils avec un simple rudiment de peau à la base, leur extrémité non élargie, le cinquième notablement plus court que le troisième. Pas de pli sur le tarse. Un tubercule métatarsien interne fort, ovulaire mais non tranchant, presque, aussi long que l'orteil interne. Soles lisses. L'articulation tibio-tarsienne atteint le bord antérieur du tympan. Tibia trois fois aussi long que large, sa longueur comprise deux fois un tiers dans la distance museau-anus, plus court que le pied dont la longueur est contenue un peu moins de deux fois dans la même distance. Les talons se recouvrent quand on place les membres postérieurs à angle droit sur le corps.

Peau, au-dessus et sur les côtés, finement chagrinée, au-dessous parfaitement lisse sur la gorge, le ventre et la partie inférieure des cuisses, Celles-ci sont finement chagrinées sur leur face postérieure seulement. Pas de pli post-gulaire. Quelques granules en arrière du tympan et de l'angle de la bouche.

COLORATION (en alcool). — Au-dessus, brun clair parsemé

de petites taches sombres, irrégulières, qui sur les membres s'allongent un peu transversalement sans toutefois former de véritables barres transversales. Une tache noire sur la lèvre supérieure au-dessous de l'œil et deux autres sous la narine. Flancs et ventre, blanc-jaunâtre sans taches. Une barre sombre entre les yeux d'une paupière supérieure à l'autre.

Longueur du museau à l'anüs : 64 mm.

1 ex. ♀ (Holotype) contenant des œufs. — Yale ; en forêt secondaire.

N° Collect. Mus. : 1944-128.

Appartenant au groupe des *Hylambates* à doigts libres et aux orteils très peu palmés et à peine dilatés à leur extrémité, cet échantillon s'apparente aux espèces *marginatus* et *brevipalmatus*. Il s'en distingue par la plus grande longueur du premier doigt, la peau complètement lissée sous le ventre et la gorge et par la coloration.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.